

DESCRIPTION DE FONCTION DU PERSONNEL

BARDEUR

1. Formation

- Formation en centre agréé ou expérience dans une fonction similaire souhaitée.

2. Tâches principales

- Répartir, après déchargement, les matériaux sur les zones de montage ou de stockage ;
- Mettre en place des éléments de structures métalliques (poteaux, chevêtres, sablières, arbalétriers ...) ;
- Poser et fixer des gouttières, des bacs acier, tuyaux de descente, ...
- S'assurer de l'isolation et de l'étanchéité du bâtiment ;
- Poser et souder des éléments métalliques, ...

3. Expérience

- Expérience dans une fonction similaire d'au moins six mois ou formation par un organisme officiel.
- Connaissance élémentaire de l'organisation du chantier, des termes techniques et de leur utilisation, des règles et normes d'usage.
- Connaissance des matériaux de construction métallique et du matériel.
- Agents intérimaires autorisés sous couvert qu'ils aient les qualifications adéquates.

4. Aspects Sécurité

- Pour prévenir les accidents du travail, le bardeur doit connaître et utiliser les moyens de protection individuels.
- Posséder une forte culture sécurité.
- Rapporter toute déféctuosité du matériel utilisé (nacelle télescopique, ...) au responsable direct.
- Ne pas souffrir de vertige.
- Risques principaux : risques de chutes de hauteur, de coupures, d'écrasement, de brûlure.

5. Attestation

- Formation « utilisation d'une nacelle télescopique » via un organisme officiel ou équivalent.
- Formation « amiante – traitement simple » via un organisme officiel ou équivalent.
- Formation « Echafaudage Module 1 » via un organisme officiel ou équivalent.
- Attestation de compétence pour la découpe au chalumeau.
- Attestation VCA de base.